

# LE TRAIT-D'UNION

## SYNERGIE-OFFICIERS

### 27<sup>ème</sup> Promotion

# du recrutement à l'affectation



## SYNERGIE-OFFICIERS

### Une équipe renouvelée, une ambition confirmée



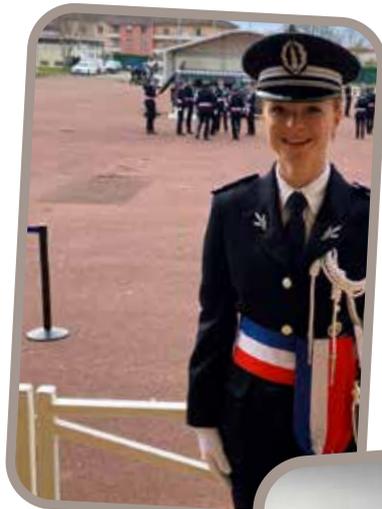
**SYNERGIE  
OFFICIERS**

Revue trimestrielle  
Jun. 2023 • n°239 • 3,00 €

## SOMMAIRE

SYNERGIE  
OFFICIERS

## le trait d'union n°239

N° 239 - 1<sup>er</sup> Trimestre 2023Revue trimestrielle d'information  
du Syndicat Synergie-OfficiersAffilié à la CGC par le canal exclusif  
de l'Union Fédérale des Cadres des  
Fonctions Publiques (CFE-CGC)Publication inscrite  
à la commission paritaire de presse  
sous le n° CPPAP : 1020 S 05864  
Valable jusqu'au 31 octobre 2025Synergie-Officiers  
3, Bd du Palais - 5<sup>ème</sup> étage 75004 PARIS  
Tél. : 01 40 13 02 85  
bureau.national@synergie-officiers.comAbonnement  
Un an, 4 numéros : 10 €  
Contacter le Secrétariat au 01 40 13 02 85Directeur de la publication  
Gaëlle JAMESRédacteur en chef  
Isabelle TROUSLARDRédaction  
Benjamin ISELI, Frédéric BISANCON,  
Linda BUQUET, Vanessa CIAPPARA et les  
membres de la section des retraités.Maquette et réalisation  
Éditions Crépin-Leblond  
14 rue du Patronage Laique  
52902 Chaumont  
Tél. : 03 25 03 87 48 Fax : 03 25 03 87 40

## 3 ÉDITO

## 4 ACTUALITES

- SYNERGIE-OFFICIERS - UNE ÉQUIPE  
RENOUVELÉE, UNE AMBITION CONFIRMÉE

## 7 DOSSIER DE FOND

- 27<sup>ÈME</sup> PROMOTION : DU RECRUTEMENT À  
L'AFFECTATION.

## 29 ACTUALITES

- VIOLENCES CONTRE LES FORCES DE  
L'ORDRE - A QUAND L'ÉLECTROCHOC ???- PRIME OPJ : SYNERGIE-OFFICIERS DE  
NOUVEAU REÇU PAR LA DRCPN.

## 31 LU POUR VOUS

## 32 GRILLE DE TRAITEMENTS IDF

## 34 GRILLE DE TRAITEMENTS PROVINCE

À la veille de la période estivale, et à l'aube de mon nouveau mandat, je tiens à réitérer mon engagement et celui de toute l'équipe de **SYNERGIE-OFFICIERS** au service de tous les officiers de police.

Au-delà des avancées significatives obtenues dans le cadre du Beauvau de la Sécurité et de la signature du protocole pluriannuel sous l'égide du ministre de l'Intérieur, je persévérerai avec détermination dans mon combat en faveur du corps de commandement, tant sur le plan statutaire que financier. Lors de mes précédentes fonctions, j'ai eu le plaisir de rencontrer régulièrement bon nombre d'entre vous sur divers territoires et dans différentes directions d'emploi. Ces nombreux déplacements m'ont permis d'appréhender le plus finement possible la réalité du terrain et les difficultés grandissantes qui en découlent.

Les évolutions démographiques que subissent notre corps doivent être analysées, et sa gestion évoluer en conséquence, afin de répondre à vos besoins, aux nécessités opérationnelles, et à l'évolution de la Police nationale.

**SYNERGIE-OFFICIERS**, acteur impliqué, a toujours défendu une approche pragmatique et ambitieuse dans tous ses combats. Aujourd'hui, il est essentiel de trouver des solutions réalistes et novatrices pour maintenir la valorisation du corps : nomenclature ambitieuse, respect du principe du 40/40/20, exhaussement des positionnements et organigrammes audacieux, en adéquation avec les compétences et les responsabilités des officiers, assouplissement des règles de gestion... Dans la Police nationale, l'officier occupe une place centrale et doit avoir accès à des postes de direction corrélés à son niveau d'expertise. Notre ambition reste de promouvoir l'excellence au sein de notre corps en créant un corps de cadre de commandement et de direction, afin de renforcer sa structure, son efficacité et la cohérence managériale dans les services.

**SYNERGIE-OFFICIERS** s'engage également à vous protéger, vous soutenir et faire entendre votre voix. Nous sommes là pour vous accompagner dans l'exercice de votre métier, notamment face à l'augmentation des violences à l'encontre des forces de



GAËLLE JAMES

l'ordre, des refus d'obtempérer et des tentatives d'homicides. Nous servons trop souvent, en effet, d'exutoire aux crises qui secouent notre société. La détérioration constante de vos conditions d'exercices, avec des mises en causes souvent injustifiées et violentes, des risques judiciaires trop souvent excessifs, doit être

combattue afin que le métier de policier et a fortiori d'officier garde du sens.

Malgré le soutien de notre ministre, un sentiment d'abandon, de silence ou de déconnexion de la part du politique et de notre administration peut nous gagner, à travers l'empilement à effectifs constants de missions supplémentaires et injonctions contradictoires, le difficile accouchement des promesses faites, l'absence de moyens, la gestion RH défectueuse. Il génère départs, démissions, et même suicides... Revenir au sens premier de notre métier devient alors primordial, se souvenir de ce qui nous pousse à nous lever tous les matins : combattre l'injustice, arrêter les délinquants, protéger l'ordre républicain, défendre la population et les victimes. Toute notre action s'articule autour de cette quête de sens.

C'est pourquoi je suis déterminée, avec toute l'équipe, à défendre vos intérêts, à œuvrer pour une reconnaissance juste de vos actions, à défendre ce qui fait sens à vos yeux.

Enfin, **SYNERGIE-OFFICIERS** sait pouvoir s'appuyer, avec une grande reconnaissance, sur son réseau étendu de délégués aux parcours riches et reconnus. Ces officiers font preuve d'un dynamisme, d'une proximité et d'une force de conviction qui contribuent à porter votre voix et nos revendications. Ces délégués sont des acteurs clés de notre organisation, apportant leur savoir-faire et une représentation dévouée de vos intérêts. Leur engagement indéfectible envers tous nos mandants permet de renforcer notre capacité à influencer les décisions et à faire progresser les sujets qui vous concernent.

Votre confiance nous oblige. Face aux nouveaux défis qui se présentent à nous, nous serons plus que jamais présents pour les relever.

Gaëlle James  
Secrétaire Générale



## SYNERGIE-OFFICIERS UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE, UNE AMBITION CONFIRMÉE

Chers collègues,

Créé il y a 26 ans avec la volonté de tracer collectivement un nouveau chemin pour les cadres que vous êtes, SYNERGIE-OFFICIERS a fait de l'exhaussement du corps et de la reconnaissance du haut degré de responsabilités et d'expertise exercées par les officiers, son ADN.

Ensemble, nous avons connu une histoire riche, faite de combats et d'avancées obtenues de haute volée, parmi lesquelles la déflation du corps, le passage en catégorie A puis A type, ou encore la signature des récents protocoles de 2016 et 2022.

Aujourd'hui, une page se tourne. En effet, à la suite de notre 8<sup>e</sup> congrès et d'un conseil d'administration exceptionnel, un nouveau bureau national va poursuivre cette aventure :

- **Gaëlle JAMES**, Secrétaire Générale
- **Isabelle TROUSLARD**, Secrétaire Générale Adjointe
- **Benjamin ISELI**, Trésorier National
- **Frédéric BISANCON**, Secrétaire National
- **Vanessa CIAPPARA**, Secrétaire Nationale
- **Linda BUQUET**, Secrétaire Nationale



Cette nouvelle équipe s'appuiera sur des conseillers et délégués inchangés, au service d'une ambition intacte : vous conseiller, vous écouter, vous aider, mais aussi porter haut et fort vos revendications et vos intérêts.

Patrice RIBEIRO continuera à siéger au titre de SYNERGIE-OFFICIERS au CSA ministériel et au CSA de réseau Police Nationale.

Ce nouveau Bureau National s'inscrit dans la continuité du projet de SYNERGIE-OFFICIERS, cohérent et novateur, présenté lors des dernières élections professionnelles.

Cohérent, car nous avons toujours été transparents et fermes sur notre ligne et nos attentes vis-à-vis de l'Administration.

Novateur, car nous ne nous contentons pas des acquis du présent et nous nous engageons sur des projets structurants : la refonte de la nomenclature et des parcours de carrière pour s'adapter à la nouvelle physionomie du corps, la demande d'un corps unique de commandement et de direction, le souhait d'une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, l'affirmation de notre statut de cadre et la défense des contreparties indiciaires et indemnitaires qui en découlent, la quête de sens pour un métier trop souvent et injustement attaqué.

Soucieux de préserver la confiance que vous nous accordez, nous renouvelons non pas uniquement notre bureau national, mais notre engagement à tout mettre en œuvre pour que vos aspirations et ambitions deviennent votre réalité.



**Le mot de Gaëlle JAMES,**  
Secrétaire Générale de SYNERGIE-OFFICIERS

« Je tenais tout d'abord à remercier l'équipe SYNERGIE-OFFICIERS pour la confiance qui m'a été accordée. Après avoir exercé différentes fonctions au sein de SYNERGIE-OFFICIERS et après avoir rencontré à de multiples reprises les officiers, que ce soit à Paris, en Province et dans les territoires ultra-marins, c'est en pleine conscience que j'ai accepté cette responsabilité, en connaissant parfaitement tant les enjeux que les défis à venir.

Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà et vous savez à quel point je me battraï avec ferveur et conviction pour l'exhaussement du corps des officiers. Vous pouvez compter sur l'équipe SYNERGIE. »

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX  
QUI PROTÈGENT LES AUTRES.

ASSURANCE AUTO

**-10%**<sup>(1)</sup>

SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE

OFFRE RÉSERVÉE  
AUX ADHÉRENTS MGP

**-20%**<sup>(2)</sup>

SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE  
AUTO OU HABITATION  
OU ACCIDENTS & FAMILLE  
OU PROTECTION JURIDIQUE



ENGAGÉS POUR LE COLLECTIF  
ASSURÉMENT HUMAIN



POLICE



Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

(1) Offre réservée aux agents du service public, personnels des métiers de la police. Réduction de 10% sur le montant de la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. (2) Réduction de 20% pour le 1<sup>er</sup> nouveau contrat AUTO PASS, Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS, Accidents et Famille ou Protection Juridique souscrit en tant qu'adhérent MGP entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023. Cette réduction est valable sur le montant de la première année de cotisation et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS, habitation AMPHI PASS, Accidents & Famille et Protection Juridique en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

**GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

**Covéa Protection Juridique** - Société anonyme à conseil d'administration au capital de 88 077 090,60 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Le Mans n°442 935 227 - Siège social : 160 rue Henri Champion - 72045 Le Mans cedex 2.  
Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. Les garanties du contrat protection juridique sont gérées par Covéa Protection Juridique.



DOSSIER DE FOND

## 27<sup>ème</sup> Promotion du recrutement à l'affectation

Depuis plusieurs années, une équipe de délégués Synergie-Officiers est très régulièrement présente à Cannes-Écluse pour pouvoir informer et accompagner les officiers, élèves et stagiaires.

Ainsi, les délégués Île-de-France, Cédrique Lefevre, Ariane Lapacherie et Pierre Dubois sont devenus les référents incontournables de plusieurs promotions. Pierre Dubois a récemment rejoint l'équipe de Synergie-Officiers et vous trouverez son portrait dans ce numéro.

Présents dans le grand hall, mais également lors des temps forts de la promotion (cérémonies, journées portes ouvertes, galas, choix des postes...), nos 3 collègues animent également les groupes WhatsApp et répondent à l'ensemble des questions individuelles des élèves et stagiaires.

Ils ont également créé un véritable "mentorat Made in Synergie" afin de mettre en relation les lauréats des concours avec des élèves ou stagiaires en cours de scolarité.

Cette mise en relation a été saluée par bon nombre d'officiers des 27e et 28e promotions et aura, sans nul doute, le même succès auprès de la 29e promotion qui sera incorporée en septembre 2023.

Assurer une présence et un accompagnement, au plus près, dès l'école, sont une priorité pour Synergie-Officiers.

Tout d'abord, parce qu'il est important de sensibiliser les élèves à l'intérêt du syndicalisme dans la police.

Ensuite, parce qu'il convient de rappeler que le corps va considérablement rajeunir dans les prochaines années. En effet, les officiers comptabilisant moins de 8 années de titularisation représenteront, à l'horizon 2030, la moitié du corps de commandement.

Le Trait d'Union a décidé d'aller à la rencontre des officiers de la 27e promotion qui, après 18 mois de scolarité, ont rejoint les services partout en France au mois de mars.

Vous trouverez donc dans ce numéro, ainsi que dans le prochain, les portraits de plusieurs officiers de cette promotion, des portraits réalisés en avril 2023, un mois après leur arrivée dans leurs services d'affectations.

Des femmes et des hommes issus de recrutements différents, qui sont le présent et l'avenir du Corps de commandement de la Police nationale.

De l'ENSP à leur première affectation, ils livrent leurs impressions.

# PIERRE DUBOIS

## Délégué Synergie-Officiers Île-de-France

### Le Trait d'Union : Peux-tu te présenter ?

**Pierre Dubois :** J'ai 45 ans et je suis l'heureux papa de trois garçons.

J'ai grandi en Lozère, à la campagne, et je voulais devenir officier de gendarmerie, en mémoire de mon grand-père qui était gendarme.

Après un Bac S, j'ai obtenu une maîtrise de droit. J'ai effectué mon service national en qualité de gendarme auxiliaire au sein de la brigade de Peyrehorade dans les Landes, et j'ai ensuite servi deux ans au groupement de gendarmerie à Lyon, sous contrat, au grade d'aspirant volontaire. Cette expérience m'a permis de me rendre compte que la Police nationale correspondait mieux à mes aspirations. J'ai donc intégré la 9e promotion d'officiers de police.

J'ai été affecté en sortie d'école en juillet 2005, à la CRS autoroutière Sud-Île-de-France à Massy. J'ai été immédiatement détaché en qualité de chef de sections à la CRS 5 implantée au même endroit, afin de pallier la vacance de ce poste. Cette première expérience a été très enrichissante. J'étais en permanence sur le terrain avec les effectifs et c'était véritablement un poste



de commandement opérationnel, parfait pour débiter une carrière d'officier. Après seulement quelques jours d'affectation, rassembler au garde-à-vous une centaine de collègues sur la place d'armes de la compagnie avant un départ en mission, m'a laissé un souvenir impérissable.

En 2009, j'ai choisi de changer d'horizon et j'ai rejoint la Direction Centrale de la Sécurité Publique, et plus particulièrement la Sous-Direction de l'Information Générale (SDIG). J'étais en charge au sein de

la « sociale » de plusieurs thématiques, et mes missions principales étaient la rédaction et la synthèse.

En 2011, j'ai changé de poste au sein de la « centrale » et rejoint l'état-major de la DCSP (H24). Je travaillais alors en cycle avec des vacations de 12 h 00, de jour et de nuit, en petite équipe (un officier, un gradé et un gardien téléxiste). Nous recevions les Tg et appels de toute la France et nous avions pour mission de les trier pour ne reprendre que les éléments qui devaient être portés à la connaissance de la DGPN, en appli-

quant divers critères (sensibilité, belles affaires). Nous rédigeons alors des écrits qui étaient compilés au sein du Bulletin Quotidien de la Sécurité Publique, que de nombreux collègues officiers reçoivent quotidiennement.

En 2018, j'ai souhaité renouer avec le terrain et j'ai été affecté en qualité de chef SVP au commissariat de Rambouillet. Pour moi qui n'avais jamais utilisé la main-courante, ça a été un choc ! C'était un petit commissariat avec peu d'effectifs et la principale difficulté était de trouver du monde pour les SO, les Vo, les festivités. Je me suis arraché plus d'une fois les cheveux avec mon BOE ! J'étais également référent du contrôle interne, et cette mission m'a particulièrement intéressé car elle m'a permis, outre de réactualiser les notes de service du commissariat (j'en ai rédigé plus d'une trentaine), de remettre mes connaissances à jour. Et puis est arrivé l'impensable, ce funeste vendredi 23 avril 2021, avec l'attentat qui a coûté la vie à notre collègue Stéphanie Monferme. Je n'oublierai jamais et je veux saluer une fois de plus, la mémoire de notre collègue et le courage de ceux qui ont neutralisé l'individu.

En septembre 2021, j'ai souhaité tourner une nouvelle page de ma carrière et j'ai intégré le SDRT des Yvelines en qualité de coordonnateur. Il s'agissait d'une création de poste, le chef de service de l'époque souhaitant se doter d'un véritable état-major afin de mieux piloter le SDRT et ses entités territoriales. Dès mon arrivée, j'ai mis en place des processus de remontée de l'information et une architecture réseau afin de remplir au mieux cet objectif qui comprenait à la fois la synthèse des réponses à commande des quatre antennes RT, et la relecture de tous les écrits de plusieurs thématiques émanant de ces mêmes entités.

Enfin, au début de cette année 2023, j'ai saisi l'opportunité qui m'a été offerte de rejoindre l'équipe zonale Île-de-France de Synergie-Officiers pour la grande couronne.



### Le Trait d'Union : Pourquoi as-tu fait le choix du syndicat et de Synergie-Officiers en particulier ?

P. D. : Les officiers exercent un métier difficile. Outre la pénibilité inhérente aux missions de police, leur positionnement au sein des services les mobilisent fortement au quotidien. Dans une institution qui doit s'adapter à des réformes de plus en plus fréquentes, les officiers ont besoin d'être informés, accompagnés et protégés. C'est pour moi le rôle du syndicat.

J'ai fait le choix de Synergie-Officiers pour plusieurs raisons.

En premier lieu par conviction, car j'adhère à l'objectif du syndicat d'exhausser le corps de commandement pour conférer aux officiers davantage de responsabilités et de postes de chefs de service, ainsi qu'un véritable statut de cadre.

En second lieu par éthique. Chez Synergie-Officiers, il y a un discours de vérité vis à vis des adhérents, même si celle-ci est parfois difficile à expliquer ou à accepter.

Enfin, du point de vue de la technicité, Synergie-Officiers ne diffuse que des informations vérifiées et recoupées, gage de sérieux et de respect vis à vis de nos collègues.



# L<sup>T</sup> MIA AIROSA État-major DSPAP



**Le Trait d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?**

**Mia Airosa :** Bonjour, je m'appelle Mia et j'ai 27 ans. Avant d'intégrer la Police, j'ai fait des études en droit et je suis diplômée d'un master 2 en droit pénal et sciences criminelles.

**Le Trait d'Union : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?**

M. A. : Depuis mon enfance, j'ai toujours voulu intégrer la Police... Ça ne s'explique pas, surtout que je n'ai aucun membre de ma famille qui fait partie des forces de l'ordre. Pour ce qui est du corps des officiers, sans vouloir faire un jeu de mot avec le nom du magazine, mais à mon sens, c'est un corps qui est vraiment le trait d'union entre la base essentielle de terrain et le sommet décisionnaire.

**Le Trait d'Union : Que peux-tu nous dire sur les modalités de recrutement (concours externe ou interne ou VAP) ?**

M. A. : Je suis issue du recrutement externe.

**Le Trait d'Union : Tu as été incorporé(e) au sein de la 27e promotion en septembre 2021. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP.**

M. A. : Un métier aussi complexe et varié ne peut pas, à mon sens, être complètement appréhendé par une formation initiale. Cela permet quand même d'avoir un aperçu de tous les outils à disposition pour résoudre tout un tas de difficultés. De nombreuses évolutions sont désormais intégrées (formation commune avec les commissaires), réduction de la scolarité pour les internes, stages multiples, et ça ne peut rendre la formation que meilleure.

**Le Trait d'Union : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité. Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?**

M. A. : Les stages sont clairement les moments les plus importants de la formation d'un futur officier : d'abord, ça permet aux externes notamment, de faire un passage sur la voie publique, de voir et de comprendre ce que vivent au quotidien les collègues en commissariat. Ça permet aussi

d'apprendre le minimum du métier de policier, qu'il s'agisse des actes purement opérationnels ou d'une prise de décision à un instant T. Cela permet aussi de se rendre compte qu'être officier est exigeant, difficile et lourd de sens. Notre hiérarchie attend de nous de faire appliquer les décisions, et les effectifs de mettre en valeur leur travail et de veiller à leurs conditions de travail.

Enfin, ce sont aussi des moments puissants où l'on vit des choses intenses, qui nous confirment notre envie d'engagement.

**Le Trait d'Union : L'équipe Synergie-Officiers est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?**

M. A. : Les délégués Synergie-Officiers ont été top. Personnellement, ils m'ont mis en lien avec chaque tuteur pour mes stages, ils ont été attentifs pour savoir si tout se passait bien, et ils m'ont même aidé pour des problèmes de paie.

**Le Trait d'Union : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?**

M. A. : J'ai choisi le poste «EM DSPAP – Adjoint au chef de la Division Défense et Coordination Zonale». Mon choix a été avant tout géographique.

**Le Trait d'Union : Après un mois d'affectation quel est ton ressenti sur ce premier poste ?**

M. A. : J'ai été très agréablement surprise ! Forcément, l'intitulé du poste ne laissait pas voir grand-chose des tâches effectuées au quotidien. Je fais de la planification et de la gestion de crise, c'est très intéressant. Au début, il a fallu prendre du temps pour apprendre toutes les connaissances techniques des différentes matières, mais avec de la détermination, elles finissent par être assimilées. Je suis amenée à travailler avec toutes les préfectures d'IDF, les différentes autorités, les

militaires, les pompiers, le SAMU, etc. En parallèle, en étant dans un service de l'état-major DSPAP, je peux observer et apprendre tous les rouages propres à la Préfecture de police de Paris. La DDCZ est composée de cinq effectifs, ce qui permet d'avoir des rapports humains et de qualité. C'est aussi le cas envers notre hiérarchie directe.

**Le Trait d'Union : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?**

M. A. : Le métier d'officier est difficile, personne ne nous fera de cadeau. Pourtant, c'est aussi un rôle central : l'officier doit faire le lien entre le quotidien des effectifs (dans le bon comme dans le mauvais) et les patrons qui ne peuvent pas tout voir ou tout savoir dans ce que vivent les effectifs, et qui prennent parfois des décisions mal vécues. Pour moi, un officier doit savoir prendre des décisions et les justifier... Et reconnaître quand ce n'était pas la bonne aussi. Il faut surtout rester humble, responsable, faire de son mieux et apprendre de ses erreurs.

**Le Trait d'Union : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?**

M. A. : Pas spécialement, j'estime qu'un externe à tout à découvrir. En fonction des différents services dans lesquels je serai affectée, je vais toujours continuer d'apprendre et il y aura toujours du travail à faire.



**Le Trait d'Union : Le mot de la fin ?**

M. A. : Vive la 27<sup>e</sup> promotion !



# L<sup>T</sup> CHRISTOPHE GRISOUARD GAJ Noisiel



**Le Trait d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?**



**Christophe Grisouard** : Je m'appelle Christophe Grisouard, j'ai 49 ans, je suis marié et père de 2 enfants. Mon parcours dans la Police nationale a débuté en décembre 1994, où j'ai effectué mes classes durant 2 mois à l'ENP Sens dans le cadre de mon service national. Puis j'ai été affecté au commissariat de Melun durant l'année 1995. Cette période, où j'ai pu rencontrer des policiers solidement ancrés sur le terrain, m'a conforté dans mon choix de devenir policier. J'ai été volontaire pour un service long de 4 mois supplémentaires en cette période où nous subissions une vague d'attentat.

Étant lauréat de plusieurs concours, j'ai intégré la «surveillance générale» SNCF de Paris-Est, durant 1 an, avant d'intégrer le CFP Aubière en tant qu'élève gardien de la paix de la 150e promotion. À cette époque, j'avais une idée précise sur ce que je voulais faire : intégrer la BAC de Paris 18e. Mon classement m'a permis de choisir : j'ai intégré le 18e arrondissement de Paris en septembre 1998. Après un passage en brigade et aux îlots, j'ai intégré la BAC 18, un an après ma sortie d'école.

Durant six ans, j'ai exercé aux côtés «d'anciens», qui m'ont appris énormément, au sein d'une délinquance particulière au milieu de la Goutte d'Or, à Barbès.

Désirant prendre des responsabilités, j'ai candidaté au cycle des unités de valeurs afin de devenir gradé. J'ai été nommé brigadier en 2005, puis brigadier-chef en 2008, à la tête d'une unité qui avait vocation à essentiellement traiter les phénomènes de bandes. J'ai eu l'immense honneur d'être chef d'une équipe particulièrement efficace et investie : le Groupe de Soutien à la Police Quartier.

Désirant une nouvelle fois me remettre en question et acquérir de nouvelles compétences, j'ai passé l'OPJ, que j'ai réussi en 2011, et j'ai intégré le SARIJ 18, au cœur de la Goutte d'Or, afin d'apprendre mon métier d'enquêteur. Durant quatre ans, j'ai pu me confronter à la prise de décision dans des conditions intenses, vu le nombre d'affaires présentées au quotidien.

Ensuite, et pour finir ces 23 années dans cet arrondissement unique, un poste qui était brillamment occupé par une lieutenantante s'est libéré, et on m'a proposé de prendre la responsabilité de la Brigade Locale de Protection des Familles au sein du SAIP18. Cette expérience m'a marqué à vie, vu les affaires de violences intra-familiales que nous avons traitées, et la cohésion de cette unité composée de **policiers d'exceptions**. J'ai exercé durant six ans, où j'ai été nommé major, en 2017, puis major exceptionnel en 2021.

Après plusieurs tentatives, et souhaitant une nouvelle fois faire évoluer ma carrière, j'ai été reçu à deux concours en 2021, pour intégrer l'ENSP, la VAP et le recrutement au choix chez les majors de Police.



**Le Trait d'Union : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?**

C. G. : Je suis issu d'une famille de militaires. Mon père a exercé ces fonctions en qualité d'officier supérieur, donc à mes yeux, le fait d'exercer une mission d'officier après tant d'années de Police est une immense fierté, doublée d'un honneur de relever ce nouveau challenge afin de placer mon expérience au service de notre institution.

De plus, je pense que la Police nationale a besoin de se ressourcer en termes de hiérarchie intermédiaire, donc je pense être utile dans ce nouveau positionnement, ce nouveau métier. Servir notre institution, pouvoir évoluer, donne du sens à notre travail.

**Le Trait d'Union : Que peux-tu nous dire sur les modalités de recrutement (concours externe ou interne ou VAP) ?**

C. G. : Je suis très heureux que la VAP ouvre un volume de recrutement plus important qu'il y a une dizaine d'années, cela permet de ne pas passer à côté d'un profil très intéressant. Je pense également que le recrutement «au choix» doit persister, cette opportunité d'ascenseur social dans la police est une chance, voir même un levier de motivation.

**Le Trait d'Union : Tu as été incorporé au sein de la 27e promotion en septembre 2021. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP.**

C. G. : L'ENSP fait ce qu'elle peut, avec les moyens qui lui sont alloués. C'est certain que l'individualisation, surtout pour les internes est un sujet, les besoins étant disparates en fonction des parcours. Personnellement, je suis venu chercher des ressources pour comprendre ce qu'on attend d'un officier de Police, des connaissances plus théoriques sur le management, et des compétences dans le domaine de maintien de l'ordre et des violences urbaines, puisque je souhaite exercer dans un commissariat.

**Le Trait d'Union : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité. Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?**

C. G. : J'ai bénéficié des stages longs, je pense que vu mon parcours cela a été bénéfique. Ayant fait ma carrière sur la PP, j'ai souhaité voir et comprendre le fonctionnement de la DDSP77, par des immersions dans les différents services du département, SD, SU, SVP, et même les RT ainsi que l'OCRIEST ; sans oublier un stage chez un partenaire en Police municipale.



Le seul bémol que je pourrais apporter sur les stages, est à mon sens sur le stage «cousin», que j'aurais souhaité plus modulable. Une semaine sur cette période, pour un module d'adaptation au premier emploi en fonction des filières choisies, serait pertinente à mon sens.

**Le Trait d'Union : L'équipe Synergie-Officiers est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?**

C. G. : L'équipe de délégués a vraiment été à la hauteur, très disponible, cherchant les réponses à toutes formes d'interrogations. J'ai vraiment ressenti de l'estime dans nos échanges. Encore merci à toutes et tous pour votre investissement.

**Le Trait d'Union : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?**

C. G. : Mon choix a été évident. J'ai souhaité intégrer la circonscription de Noisiel (77), lieu où j'ai fait l'essentiel de mes stages durant la formation. Le chef de service a une vision de la Police qui me convient parfaitement à cette étape de ma carrière professionnelle ; je souhaitais un poste me permettant d'exercer en confiance. De plus l'état d'esprit de ce commissariat est très bon, le travail de l'ensemble des effectifs est de qualité, mes collègues officiers sont de grandes valeurs. J'ai donc pris la tête du Groupe d'Appui Judiciaire.

**Le Trait d'Union : Après un mois d'affectation quel est ton ressenti sur ce premier poste ?**

C. G. : Mon ressenti est la dureté. L'exercice du judiciaire est en souffrance. Le manque d'effectif est criant, les volumes de dossiers sont difficiles, voire impossible à digérer. Tout le monde, à tous les niveaux, fait le mieux possible, avec un état d'esprit responsable. Je vais m'employer à organiser le service pour faciliter et fluidifier au maximum les missions du quotidien. Ces constatations effectuées, je note un inves-

tissement sans faille des hommes et femmes qui composent mon unité, avec un axe de travail majeur, la lutte contre la délinquance et la prise en charge des victimes.

**Le Trait d'Union : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?**

C. G. : L'officier est un chef, un leader, un responsable, la pierre angulaire de la coordination de l'information, il doit proposer aux hommes et femmes placés sous son autorité un outil de travail performant permettant l'exercice de ses missions. Enfin, et pour moi c'est une vertu cardinale, un officier est une personne qui assume les échecs de son unité, et qui en partage les réussites.

**Le Trait d'Union : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?**

C. G. : J'ai encore, quelques belles années à effectuer. Je souhaiterais avoir un rôle dans une unité motocycliste avant la retraite, je suis issu d'une famille de motards.

Intégrer une unité centenaire comme la Brigade Motocycliste de Paris, serait une consécration absolue.

Pour l'instant, je me consacre complètement à ma mission en tant que chef du GAJ de Noisiel, notre circonscription étant site Olympique, des missions hors du commun sont à prévoir.

**Le Trait d'Union : Le mot de la fin ?**

C. G. : J'ai une pensée particulière pour l'ensemble de mes collègues de la 27e promotion, que leurs espérances professionnelles soient exhaussées. Enfin j'ai une pensée pour tous nos collègues qui exercent dans des univers parfois surréalistes en termes de délinquance. Je ne peux m'empêcher de souligner l'engagement, dont j'ai été un témoin direct privilégié, des policiers du 18e arrondissement de la capitale, et particulièrement mes collègues de la BLPF 18 qui font un travail majeur reconnu de tous, « la puissance d'un groupe déplace des montagnes ».

# L<sup>T</sup> KÉVIN CAVAROC SDLP



**Le Trait d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?**

**Kévin Cavaroc :** Bonjour, je tiens tout d'abord à vous remercier pour cet entretien qui me paraît important pour toutes celles et ceux qui se questionnent sur le parcours de la formation au sein de l'ENSP, ainsi que notre approche sur notre prise de poste récente. Me concernant, je suis diplômé d'un master 2 en droit pénal, mention police et sécurité intérieure, puis je me suis orienté vers la classe préparatoire talent du service public (anciennement la classe préparatoire intégrée) au sein de l'ENSP Cannes-Écluse.

Cette préparation fût riche en apprentissage, grâce au contact permanent, tout au long de l'année, avec les élèves officiers qui nous encadraient, et conseillaient.

**Le Trait d'Union : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?**

K. C. : Le choix du métier de policier n'est pas anodin. Je vois en ce métier la possibilité de m'épanouir quotidiennement, dans des missions variées, et où l'humain est au cœur de notre travail. J'ai su nourrir ma volonté profonde





La MGP présente :

## ÊTRE FLIC

“ Le podcast d’un policier à la rencontre d’autres policiers ”



Scannez le QRcode pour écouter le premier épisode sur la plateforme de votre choix.



d'intégrer l'institution à travers mon parcours universitaire, en réalisant différents stages en immersion la plus totale dans les services, et je les en remercie pour l'accueil et la bienveillance à mon égard. Ainsi, mon choix s'est orienté vers le corps de commandement, m'offrant l'opportunité d'être un acteur déterminant dans le volet managérial, afin de faire ressortir le maximum de mes collaborateurs, tout en conservant le volet opérationnel, avec des missions de terrain, des prises de contact avec les partenaires.



**Le Trait d'Union : Que peux-tu nous dire sur les modalités de recrutement (concours externe ou interne ou VAP) ?**

K. C. : J'ai souhaité intégrer les rangs de la Police nationale à l'issue de mes études ; c'est pourquoi j'ai fait le choix de m'orienter vers le concours externe. C'est un concours exigeant, qui demande une bonne préparation dans l'ensemble des domaines qui nous sont demandés. C'est une préparation sur le long terme, où il faut savoir se fixer régulièrement des objectifs à atteindre en termes de connaissances. D'autant plus, étant issu du concours externe, je savais qu'il fallait redoubler d'efforts, afin de m'acculturer au monde policier. Outre le fond, une bonne méthodologie est un élément central, qui permet de se distinguer des autres copies et de structurer son raisonnement.

**Le Trait d'Union : Tu as été incorporé au sein de la 27e promotion en septembre 2021. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP.**

K. C. : La formation est une étape importante, où nous abordons les fondamentaux du métier de policier, des bases, qui nous serviront dans l'ensemble des services que nous choisirons. En effet, la formation se veut généraliste, nous abordons les diverses facettes du métier. Une fois assimilée,

à l'issue de notre formation, cette partie théorique, nous permet de nous adapter à toutes les directions d'emploi. En complément de la partie théorique, nous avons la chance d'être immergé au sein des services actifs en cours de formation, en tant qu'élève officier, puis lieutenant stagiaire, où nous pouvons mettre en pratique et approfondir nos fondamentaux.

**Le Trait d'Union : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité. Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?**

K. C. : Outre ces stages qui jalonnent notre parcours, nous finalisons notre formation avec le stage d'adaptation, aussi appelé le stage cousin. En effet, une fois le choix de poste effectué, nous entamons ce stage de 6 semaines, sur un poste similaire à celui que nous avons choisi. L'objectif étant de se familiariser avec son futur poste, d'acquérir les premiers réflexes et pistes de réflexion, afin d'être le plus opérationnel sur notre prise de poste.



**Le Trait d'Union : L'équipe Synergie-Officiers est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?**

K. C. : L'équipe Synergie-Officiers est présente au quotidien sur le site de l'ENSP, ce qui a permis d'échanger régulièrement sur des sujets professionnels. De plus, l'équipe joue un rôle très important lors du choix des postes, en nous écoutant, conseillant, et nous orientant vers d'autres interlocuteurs afin de prendre la meilleure décision en ce début de carrière.





**Le Trait d'Union : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?**

K. C. : J'ai choisi d'intégrer la sous-direction de la sûreté du service de la protection. J'ai vu une certaine opportunité d'intégrer un service honorable de par ses missions quotidiennes et spécialisé dans son domaine de protection au sens large. Plus spécifiquement, je recherchais un service qui pourrait me permettre d'être pleinement positionné en tant qu'officier de police, avec des responsabilités qui me pousseraient à me dépasser, en somme un vrai challenge personnel. D'où la gestion de plus de 400 effectifs répartis sur 11 sites, et encadrés par une hiérarchie intermédiaire très impliquée et professionnelle.



**Le Trait d'Union : Après un mois d'affectation quel est ton ressenti sur ce premier poste ?**

K. C. : Les premiers pas en tant que lieutenant de police ne sont jamais évidents, il faut faire face à son souci de bien faire, d'être compétent, à l'écoute et disponible pour le service. Il faut assimiler beaucoup d'informations concernant le fonctionnement du service et les spécificités du poste. Néanmoins, j'ai su m'appuyer tant sur ma hiérarchie que sur mes collaborateurs, pour comprendre les enjeux du poste. Je suis aujourd'hui pleinement épanoui, et ravi d'être au contact de femmes et d'hommes, qui partagent la même vocation que moi. Mon objectif étant d'être au plus près du terrain avec mes collaborateurs, et de les aider à faire ressortir le meilleur de leurs compétences.



**Le Trait d'Union : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?**

K. C. : Je m'estime être chanceux de faire partie de l'institution de la Police nationale, qui nous offre à toutes et tous, une réelle perspective d'évolution en interne. Soit par un passage de grade au sein de notre propre corps, soit par l'ascension au corps des commissaires de police. Je ne me refuse rien quant à mon avenir au sein de la Police nationale, je cherche avant tout à prendre du plaisir dans ce que je fais, exercer auprès de collègues passionnés, et surtout de donner envie aux collaborateurs de travailler ensemble, pour une cause commune la sécurité de nos concitoyens.



**Le Trait d'Union : Le mot de la fin ?**

K. C. : Je tiens à vous renouveler mes remerciements et pour le mot de la fin, je dirais qu'il faut savoir saisir les opportunités qui se présentent à nous (elles ne se présentent qu'une seule fois), et persévérer dans la réalisation de ses objectifs.



# L<sup>T</sup> LUCIE DROUARD

## UTTR La Courneuve



**Le Trait d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?**



L. D. : Je m'appelle Lucie, j'ai 23 ans, et je suis issue de la 27<sup>e</sup> promotion d'officiers de police, Promotion Éric Masson, après avoir passé le concours en externe. Avant d'intégrer la police, j'ai passé une dizaine d'années sur Lyon, où j'ai fait mes études. J'ai un parcours plutôt classique, j'ai fait une fac de droit et un master en Sécurité intérieure qui m'a donné une bonne préparation au concours d'officier.

**Le Trait d'Union : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?**

L. D. : Je suis issue d'une famille de gendarmes donc j'ai toujours baigné dans le milieu des forces de l'ordre. J'ai hésité un temps avec la magistra-

ture, mais mon attrait pour l'investigation a fait que je me suis finalement dirigée vers la police (après avoir hésité avec la gendarmerie, mais les contraintes qui pèsent sur la vie personnelle ne me convenaient pas).

J'ai choisi de passer le concours d'officier, en raison du positionnement et des interactions directes que l'on peut avoir à la fois avec le corps d'encadrement et d'application, et avec celui de conception et de direction.

Je souhaitais avoir une certaine capacité de décision et pouvoir, à terme, prendre la tête d'un groupe d'investigation.

**Le Trait d'Union : Que peux-tu nous dire sur les modalités de recrutement (concours externe ou interne ou VAP) ?**

L. D. : Pour ma part, j'ai passé le concours externe pour lequel il est important d'avoir de bonnes connaissances juridiques et une bonne culture générale pour passer l'étape des épreuves écrites. En cela le master Sécurité intérieure de Lyon III dispense des enseignements qui m'ont été vraiment utiles pour la préparation des écrits. Concernant les épreuves sportives, elles nécessitent d'avoir une certaine condition physique notamment pour le Luc Léger ; donc il est préférable de débiter sa préparation bien avant le concours et de ne pas attendre le résultat des écrits.



Enfin, les épreuves orales ont été, pour ma part, les plus stressantes car nous nous retrouvons projetés dans une position d'officier face à des cas pratiques auxquels nous devons apporter des solutions concrètes, ce qui n'est pas évident pour un candidat externe qui n'a encore aucune connaissance du métier. Mais c'est aussi l'occasion de parler de soi et d'exposer ses motivations à intégrer la Police.



**Le Trait d'Union : Tu as été incorporée au sein de la 27e promotion en septembre 2021. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP ?**

L. D. : J'ai trouvé que les 18 mois de formation étaient passés vraiment vite. On se retrouve rapidement au choix de poste et à la sortie d'école, ce qui, pour ma part, était un peu stressant car je ne me sentais pas complètement prête à prendre mes fonctions après seulement 1 an et demi de formation.

Certains enseignements comme les cours de droit n'apportent pas forcément de connaissances nouvelles aux externes qui ont déjà une formation juridique, mais les cours davantage pratiques comme les séances de tir et les apprentissages des techniques d'intervention, étaient très enrichissants !

En définitive, c'est surtout l'occasion de rencontrer énormément de monde et de faire connaissance avec les internes qui ont beaucoup à nous apprendre de leur expérience !

La scolarité offre aussi de nombreux moments de cohésion qui font qu'on en garde malgré tout, un bon souvenir.

**Le Trait d'Union : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité. Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?**

L. D. : C'est une bonne chose de partir en stage assez tôt dans la scolarité, surtout pour les externes

puisque nous avons l'occasion de nous confronter assez rapidement à la réalité du terrain.

Pour ma part, j'ai réalisé mes stages sur Lyon. C'était très instructif du fait de l'activité soutenue et grâce aux collègues qui, pour la plupart, étaient toujours disposés à répondre à nos questions et à nous partager leur expérience.

Le seul bémol, selon moi, concerne le fait que nous changions assez régulièrement de service. Toutes les semaines, nous allions dans un service différent, ce qui ne nous permettait pas de prendre réellement nos marques et de pouvoir nous impliquer dans les dossiers dans la durée.



**Le Trait d'Union : L'équipe Synergie-Officiers est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?**

L. D. : Pour ma part, j'ai attendu la prise de poste pour me syndiquer car étant externe, je ne voyais pas forcément l'intérêt de me syndiquer dès l'entrée en école.

Mais j'ai compris tout l'intérêt des syndicats et notamment de Synergie au moment du choix de poste puisqu'ils ont pu répondre à nos interrogations concernant les particularités des postes, et surtout, nous faire profiter de leur réseau de contacts pour nous permettre d'appeler directement les services et de nous renseigner sur les postes proposés.



**Le Trait d'Union : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?**

L. D. : Je souhaitais un poste en judiciaire dans le 93 idéalement, et j'ai finalement opté pour le poste de chef UTTR (Unité de Traitement en Temps Réel) à La Courneuve, pour plusieurs raisons. Déjà, puisque j'avais eu les retours de

collègues de promo qui avaient fait leur stage de scolarité au commissariat de La Courneuve, et que j'avais pu m'entretenir avec la lieutenantante qui occupait dernièrement ce poste, ce qui m'a permis de mieux l'appréhender.

Ensuite, j'ai fait ce choix par rapport à l'activité de la circonscription et à la hiérarchie qui avait l'air très dynamique et surtout bienveillante !

Et enfin, un dernier critère qui pour moi était important : il y avait deux postes proposés au SAIP de La Courneuve, je suis donc arrivée avec un collègue de promo et nous sommes dans le même bureau, ce qui est vraiment précieux pour pouvoir s'entraider et partager nos difficultés et nos doutes.



**Le Trait d'Union : Après un mois d'affectation, quel est ton ressenti sur ce premier poste ?**

L. D. : Ce n'est pas de tout repos ! Le mois de mars a été très intense en termes d'activité. J'ai déjà eu l'occasion de voir passer plusieurs belles affaires ce qui est motivant pour les effectifs du SAIP et très formateur pour ma part !

Mais ce n'est pas facile tous les jours car nous avons beaucoup à apprendre ! Le management des effectifs qui sont là depuis longtemps et qui ont de forts caractères, n'est pas toujours évident, mais je prends mes marques progressivement et je suis de plus en plus à l'aise. J'ai de la chance d'avoir des effectifs compréhensifs et toujours disponibles pour répondre à mes interrogations et me partager leur expérience.

**Le Trait d'Union : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?**

L. D. : Je trouve que le positionnement de l'officier est à double tranchant, puisque même si nous avons à la fois des relations privilégiées avec les gardiens et gradés et avec la hiérarchie, notre position intermédiaire fait que nous avons un



rôle de « tampon » entre le corps des CEA et la hiérarchie. L'officier doit absorber le mécontentement de ses effectifs, tout en faisant appliquer les directives de la hiérarchie, ce qui n'est pas toujours évident, surtout lorsqu'on débute.

Mais au-delà de ça, c'est un métier qui nous offre l'opportunité de rencontrer énormément de monde et de s'enrichir des expériences de chacun.

**Le Trait d'Union : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?**

L. D. : Je suis rentrée dans la Police pour faire de l'investigation, c'est ce qui m'a toujours attirée et j'ai l'objectif d'intégrer, à terme, une PJ parisienne. Mais je suis encore jeune, j'ai énormément à apprendre donc je préfère y aller par étapes. Après ce premier poste j'aimerais déjà intégrer une ST (idéalement la ST 93) puis un SDPJ ou un DPJ sur Paris, et enfin intégrer une PJ dans quelques années.



**Le Trait d'Union : Le mot de la fin ?**

L. D. : Même si les débuts sur ce premier poste sont parfois éprouvants, j'ai hâte de voir ce que me réservent les prochaines années au sein de la Police !



# L<sup>T</sup> GEOFFREY DA COSTA SU Cambrai



**Le Trait d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?**



**Geoffrey Da Costa :** J'ai obtenu le concours de gardien de la paix, en 2003, alors que j'étais au lycée en classe de première. En 2004, j'ai intégré l'École nationale de police de Rouen-Oissel. En 2005, j'ai été affecté en qualité de gardien de la paix stagiaire à la circonscription de sécurité publique de Créteil (94), en brigade de roulement jour.

En 2009, après quatre ans de police-secours, j'ai souhaité rejoindre un service d'enquête. J'ai donc rejoint le groupe initiative de la brigade des stupéfiants de la Sûreté Territoriale du Val-de-Marne. Affectation durant laquelle, j'ai appris le métier d'enquêteur et où j'ai passé l'examen d'officier de police en judiciaire en 2010.

En 2012, j'ai souhaité retourner sur un emploi de voie publique et j'ai intégré la brigade anti-criminalité de Charenton-le-Pont (94) durant 18 mois. En 2013, j'ai été muté en province, au groupe d'appui judiciaire du commissariat central de Lille, puis en bureau de police.

En 2016, j'ai été muté au groupe d'appui judiciaire du commissariat de police de Cambrai, puis à la brigade de protection de la famille.

Concernant ma carrière dans le corps d'encadrement et d'application, j'ai été nommé brigadier de police en juillet 2015 et j'ai obtenu l'examen pour l'accès au grade de brigadier-chef en 2020.



**Le Trait d'Union : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?**

G. DC. : Mon choix pour ce métier remonte au collège. Je me suis souvenu des échanges avec le conseiller d'orientation sur les concours de gardien de la paix et de lieutenant de police. Il m'est difficile de vous expliquer mes motiva-

tions de l'époque, mais je peux vous dire que je ne me suis pas trompé. Le métier de police est difficile mais j'aime toujours faire partie de cette institution. Nous sommes au cœur de la vie de la «cité», jusque dans l'intimité des personnes et des familles pour lesquelles nous travaillons. Je me sens utile et j'aime penser que je contribue à l'équilibre des choses, des relations sociales, à la justice et à la paix dans notre pays.

Pressé de rejoindre les rangs de la police, j'ai donc passé rapidement le concours de gardien de la paix, et après avoir travaillé dans différents groupes et passé les principaux examens afin d'accéder aux différents grades du corps d'encadrement et d'application, rejoindre le corps de commandement était pour moi une suite logique. Il me reste environ vingt ans de service et ce changement de corps permet de diversifier une nouvelle fois ma carrière et ses perspectives.



**Le Trait d'Union : Que peux-tu nous dire sur les modalités de recrutement (concours externe ou interne ou VAP) ?**

G. DC. : Je suis lauréat de la voie d'accès professionnelle. Cette sélection, basée sur l'expérience professionnelle des candidats, est bien différente du concours interne mais elle est tout autant exigeante. Pour réussir, il faut absolument se positionner comme un officier lors des différents travaux sur table, oraux individuels et collectifs. Il faut donc au préalable effectuer un travail auprès de ses officiers pour développer sa réflexion et ses connaissances. Ce mentorat exercé par les officiers est un véritable levier de motivation pour les gradés qui entreprennent cette progression professionnelle.

**Le Trait d'Union : Tu as été incorporé au sein de la 27e promotion en septembre 2021. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP ?**

G. DC. : Je dois bien avouer que les premiers jours ont été difficiles. Le cadre strict de la formation

initiale a heurté mes «habitudes d'interne». Après quelques jours d'acclimatation, je m'étais fait à ce nouveau rythme.

Concernant le contenu, je pense que le principal nous a été dispensé. J'ai appris de nombreuses choses. Néanmoins, si l'on me permet d'être un peu critique, j'aurais préféré qu'il y ait davantage de simulations. Par exemple, le stage MO/VU de janvier 2023 a été très enrichissant.

Concernant la durée de la formation, j'estime que ces dix-huit mois permettent progressivement de se positionner comme un officier. Cela étant un enjeu majeur pour tous et en particulier pour les internes.

Plus généralement, hormis l'éloignement familial qui est une réelle et difficile contrainte, je garderai de très bons souvenirs de Cannes-Écluse.

**Le Trait d'Union : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité. Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?**

G. DC. : C'est une excellente chose. J'ai opté pour le stage long. C'est à dire que j'ai passé 10 jours sur site à Cannes-Écluse en septembre 2021, puis 4 semaines en apprentissages partagés à l'ENP Roubaix, avant d'effectuer un stage près de chez moi, durant 6 mois. Période durant laquelle les jeudis et vendredis (hors périodes de stage pour toute la promotion) sont consacrés au travail des cours en autonomie ou en distanciel. En revenant à Cannes-Écluse, fin mars 2022, je ne me suis pas senti dépassé par les cours, ni par les attendus des différents chargés de formation.

**Le Trait d'Union : L'équipe Synergie-Officiers est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?**

G. DC. : J'ai sollicité à plusieurs reprises les délégués de l'école ainsi que Robert Bourdelle pour la zone nord pour débloquer des problèmes admi-



nistratifs concernant des difficultés avec le SGAMI de Lille pour la rémunération, ainsi que pour l'avancement dans le cadre de la double-carrière. Mais ce que je retiens surtout, c'est votre écoute et la prise en compte de ma situation quand j'ai eu besoin de vous à propos d'une difficulté rencontrée au sein de ma famille. Je profite de cette interview pour vous remercier.

### **Le Trait d'Union : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?**

G. DC. : La priorité étant de me rapprocher de ma famille, j'ai été affecté sur le poste d'adjoint au chef de la sûreté urbaine de Cambrai (59).



### **Le Trait d'Union : Après un mois d'affectation quel est ton ressenti sur ce premier poste ?**

G. DC. : Le chef de la sûreté urbaine faisant valoir ses droits à la retraite, je me retrouve chef de la sûreté urbaine par intérim. C'est un poste très stimulant où les journées sont bien rythmées !

Lors de ma prise de poste, j'ai été très bien accueilli par le chef de service puis par son adjoint afin de recevoir les informations d'usages, ma feuille de route et les objectifs du service. De plus, je partage mon bureau avec mon adjoint qui est major de police. Ayant lui-même assuré l'intérim du chef SU durant quelques mois, je profite de son savoir et de ses compétences pour être le plus rapidement opérationnel et autonome sur ce premier poste. Autrement dit, tout est réuni pour que cela se passe bien.

### **Le Trait d'Union : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?**

G. DC. : Je peux déjà dire que depuis mon incorporation en septembre 2021, ma vision du métier a changé. En préparant le concours, j'avais bien intégré que le rôle de l'officier était de mener son unité vers la réussite des objectifs et que pour cela, il convient d'être exemplaire, de détenir

des compétences techniques et des qualités humaines. Aujourd'hui, en plus de cela, je réalise que l'officier doit être vraiment polyvalent. Il doit être en capacité de répondre aux attentes des effectifs placés sous son commandement et de sa hiérarchie : que ce soit sur des sujets techniques de sa filière, sur de la gestion des ressources humaines voire sur des sujets qui sont très éloignés de sa fiche de poste. Cela nécessite de régulièrement mettre à jour ses connaissances mais également de développer ses compétences en analyse, anticipation et prospective (notamment pour assurer nos missions malgré le fort engagement des effectifs de voie publique et des enquêteurs sur les différents services d'ordre du moment).

### **Le Trait d'Union : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?**

G. DC. : Pas vraiment. Ma première idée sera, sans doute, de faire mes mobilités dans les circonscriptions voisines (Valenciennes, Douai ou Arras). Ou alors, je me remettrai au travail pour accéder au corps de conception et de direction. Je ne m'interdis rien.



### **Le Trait d'Union : Le mot de la fin ?**

G. DC. : Je vais profiter de ce moment pour saluer ceux qui ont fait de cette formation une belle aventure humaine. Je pense à mes collègues et amis de la section 1, des Hauts-de-France, du chœur mixte de la promotion, aux sportifs avec lesquels nous rejoignons très régulièrement la statue équestre de Napoléon 1er à Montreaux-Fault-Yonne puis à toute la 27e promotion.



# L<sup>T</sup> JULIETTE PAYEN

## CRS 03

### **Le Trait d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?**



**Juliette Payen :** Bonjour. Avant mon intégration au sein du corps de commandement de la Police nationale, j'ai obtenu un master 2 en droit pénal à l'université de Poitiers. Parallèlement à cela j'ai suivi une formation en pratiques pénales et criminologiques au sein de l'université de Lille.

Par la suite, j'ai intégré la Classe Préparatoire Intégrée (CPI) de l'ENSP de Cannes-Écluse. Un dispositif d'égalité des chances qui permettait à 20 étudiants (recrutés via des épreuves écrites et orales) de préparer les concours d'officier et de commissaire de police au sein de l'école. N'ayant pas eu le concours cette année-là, j'ai travaillé à Auchan drive durant 18 mois avant d'obtenir le concours d'officier par la voie externe en juin 2021. Je n'ai donc aucune expérience policière mise à part un stage au sein de la CSP de Saint-Omer (62).

### **Le Trait d'Union : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?**

J. P. : La police m'a toujours fait rêver. Je voulais être active dans la sécurité du pays et des Français, c'est pourquoi devenir policier était logique dans mon choix de carrière. Les attentats ayant frappé la France en 2015 n'ont fait que renforcer cette vocation. Policier, c'est un métier difficile qui

manque de reconnaissance, mais plusieurs fois sur le VP, j'ai reçu des remerciements de certaines personnes qui n'hésitent pas à nous témoigner de leur soutien. Ce sont ces attentions, plutôt rares, qui me persuadent que j'ai fait le bon choix. Je voulais devenir officier car j'avais envie d'avoir des responsabilités, des missions de management et de commandement. Je voulais également un métier dynamique sans trop de routine, un métier au contact de la population. Et au-delà de cela, je voulais avant tout servir mon pays et les valeurs de la République.

### **Le Trait d'Union : Que peux-tu nous dire sur les modalités de recrutement (concours externe ou interne ou VAP) ?**

J. P. : Je suis issue du concours externe d'officier de police. Je l'ai passé 3 fois, la persévérance paie toujours ! Ce n'est pas un concours facile : il demande énormément d'investissement, de temps et d'abnégation. Après mon deuxième échec, je me suis beaucoup remise en question et j'ai décidé de passer la sélection ADS (PA aujourd'hui), le concours de gardien de la paix, celui d'officier et commissaire. Je voulais mettre toutes les chances de mon côté pour intégrer la Police nationale.

### **Le Trait d'Union : Tu as été incorporée au sein de la 27e promotion en septembre 2021. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP.**

J. P. : Mon intégration à l'ENSP Cannes-Écluse s'est faite en septembre 2021. Nous avons été la seule promotion ayant bénéficié des apprentissages partagés. C'était un mois de formation en commun avec les élèves gardiens de la paix et les élèves commissaires. J'ai beaucoup apprécié cette première période de notre scolarité, elle m'a



permis d'acquérir les bases du métier de policier (techniques d'interpellation, menottage, cadres juridiques d'intervention ...) et a été rythmée par des séances de sport (pieds-poings, sport cohésion DCPO) ce qui a permis de créer une dynamique de groupe au sein de la section sans se soucier de nos grades. Cela permettait à chacun de se rendre compte que nous étions avant tout des collègues avant d'être une hiérarchie.

Quant à la suite de la scolarité, certains mois de cours étaient plus longs que d'autres (surtout l'hiver à Cannes-Écluse...). Heureusement que les stages occupent une grande place au sein des 18 mois d'école. Ils permettent de finaliser la formation théorique. Étant rentrée dans la police pour faire avant tout du judiciaire, je me suis rendu compte au fur et à mesure de mes stages que je me destinais finalement plus à devenir officier de voie publique. J'ai tout de suite eu un attrait important pour le routier et l'ordre public. C'est mon stage à la DOPC (BIVP et BRAV-M) qui a fini par me convaincre qu'en sortie d'école, je me dirigerai plutôt vers de la VP. Mais l'école restera malgré tout une très bonne période de ma vie !

### **Le Trait d'Union : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité.**

#### **Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?**

J. P. : Les stages rythment notre scolarité. En tant qu'externe, ils sont, à mon sens, essentiels pour découvrir le b.a.-ba du métier de policier. J'ai choisi de faire mes deux premiers à Calais, c'était très formateur. J'ai tourné avec les unités de police secours, la BAC et la BTC, ce qui m'a permis d'intervenir sur de nombreuses situations (violences conjugales, accidents de la route, ivresse sur la voie publique, démantèlement de camps de migrants ...) et de comprendre ce que les collègues vivent au quotidien. J'ai également pu traiter mes premières procédures judiciaires à la BSU et au GAJ, c'était très intéressant. J'ai également pu assister à ma première autopsie ! En juillet, je suis passée par la PJ Versailles, j'ai pu découvrir une autre manière de travailler en judiciaire avec d'autres moyens que les commissariats. Je suis passée par plusieurs services, BRB, crim, BRI... un stage très enrichissant qui aura manqué un peu de voie publique !

J'ai décidé de passer le stage perfectionnement à Paris. 6 semaines à la DOPC et 6 semaines en DSPAP (csp Montrouge). À mon sens, c'était le meilleur des stages. J'ai pu avoir un vrai positionnement d'officier. J'ai pu organiser des contrôles routiers, des contrôles de stup dans les cités et c'est à cette occasion que j'ai réalisé mes premiers briefings opérationnels et participé aux réunions officiers/commissaire. J'ai également été confrontée à plusieurs situations d'ordre public (violences urbaines à Montrouge, manifestations à Paris, techno-parade), ce qui a renforcé mon attrait pour la matière.

### **Le Trait d'Union : L'équipe Synergie-Officiers est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?**

J. P. : Les délégués Synergie étaient très présents durant les 18 mois de notre scolarité. Durant mes stages, j'ai reçu plusieurs fois des coups de téléphone des représentants Synergie pour me demander comment se déroulaient ces derniers. Ils ont toujours été de bons conseils ! Pour ma part, j'ai particulièrement sollicité l'aide des délégués Synergie à l'ENSP au moment du choix de poste. C'était un moment très stressant pour nous tous, ils ont pu me conseiller, me donner des contacts et ont été d'une grande aide dans cette période.

### **Le Trait d'Union : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?**

J. P. : Je suis lieutenant à la CRS 03 de Quincy-sous-Sénart. J'ai longuement hésité à faire ce choix, c'était une prise de risque en étant externe n'ayant aucune expérience dans le maintien de l'ordre. Les raisons de ce choix sont multiples. Tout d'abord le rôle de l'officier CRS est très opérationnel. Il mêle à la fois du commandement, de la tactique opérationnelle et du management. C'est une direction qui doit s'adapter en permanence face aux individus se trouvant en face de nous, que ce soit dans le cadre de missions de maintien et rétablissement de l'ordre ou lors d'épisodes de violences urbaines. De plus, l'une des missions principales du lieutenant nouvellement affecté au sein d'une compagnie est la gestion du volet «formation». C'est très intéressant de devoir réfléchir aux futures évolutions de nos tactiques opérationnelles et contribuer à la formation des effectifs. Cela contribue à renforcer notre

efficacité et notre protection sur le terrain. Enfin, dans ma vie, je fonctionne beaucoup au challenge et ce choix de poste en est un.

### **Le Trait d'Union : Après un mois d'affectation quel est ton ressenti sur ce premier poste ?**

J. P. : Effectivement, déjà un mois sur le poste ! En réalité, je n'ai travaillé que 3 semaines au sein de la compagnie car je suis partie au stage MO/VU de l'ENSP courant mars. Je n'ai donc pas une grande expérience dans mon poste mais 2 semaines suffisent pour se rendre compte des responsabilités que je vais avoir. Nous sommes 4 officiers à la CRS 3, je suis n°4, cela permet d'avoir un positionnement important même en tant que lieutenant. La première semaine, je faisais déjà mon premier rassemblement avant de partir sur une mission à Paris. Le commandant m'a également assigné l'objectif de contrôler le budget de la compagnie pour les deux semestres 2023, ce qui prouve que je dois acquérir assez vite les règles administratives et financières des CRS. À la fin du mois, je partirai pour mon premier déplacement à Marseille pour 3 semaines ; j'ai hâte de voir toute la logistique pour déplacer 150 personnes de Paris à Marseille. D'ailleurs, c'est ce qui m'étonne le plus dans cette direction : il y a, derrière chaque DP une organisation titanesque ! Il faut tout prévoir. Nous partons en totale autonomie, avec nos ouvriers cuisiniers, notre camion atelier et nos garagistes, nos transmetteurs, des poids lourds pour les effets personnels, etc. De plus, en deux semaines j'ai également vu que le métier de CRS, ce n'est pas seulement le maintien de l'ordre. En effet, nous sommes également employés pour d'autres missions : de la sécurisation, des évictions de camps de toxicomanes ou de migrants, des contrôles stup, des gardes statiques ; c'est ce qui me plaît, nous n'avons pas de routine et les missions sont à chaque fois différentes, même si bien sûr certaines sont plus intéressantes que d'autres.

### **Le Trait d'Union : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?**

J. P. : Selon moi, pour être officier, il faut avoir plusieurs qualités. Tout d'abord, c'est un chef, il doit être



capable de réfléchir et raisonner en prenant du recul et de la hauteur. C'est vers lui qu'on se tourne lorsqu'il y a une décision à prendre. Il faut qu'il soit capable de réfléchir vite et de façon objective sans se laisser influencer par ses émotions ou par les autres.

De plus, il doit avoir certaines qualités humaines : il doit être juste avec les effectifs et être attentif au bien-être de ces derniers. Je parle de ce que je connais. À la CRS, les cycles de travail ne

sont pas forcément évidents, notamment lorsque nous sommes en RZD (renfort zonal Paris), nous connaissons notre emploi la veille au soir pour le lendemain, ce n'est pas évident à gérer. Il faut donc savoir être attentive et être présente pour eux. D'ailleurs, j'aimerais mettre en place au sein de la compagnie des sessions «running cohésion» pour renforcer le sentiment de cohésion et d'appartenance au groupe.

### **Le Trait d'Union : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?**

J. P. : Après seulement un mois d'affectation, je pense surtout à devenir la plus compétente possible au sein de mon service et j'espère rester quelques années au sein de la CRS 3. Mais au fur et à mesure des stages, je me suis rendu compte que j'avais un attrait particulier pour le routier et j'envisage de passer les tests motocyclistes afin d'intégrer l'unité moto de Paris ou une CRS autoroutière d'ici quelques années.

### **Le Trait d'Union : Le mot de la fin ?**

J. P. : Je dirais... de foncer ! Et de ne pas avoir peur de prendre des risques. Si j'avais écouté les autres, je ne serais jamais devenue policier et encore moins officier CRS. Évidemment, je parle ici du fait que je sois une femme. Ce n'est pas évident, certes, mais se mettre en difficulté permet de repousser ses limites, se challenger et d'augmenter sa confiance en soi. Je suis heureuse du choix que j'ai fait et si des élèves officiers me lisent, n'ayez pas peur de prendre un poste comme celui-ci. On voit de plus en plus de femmes intégrer des unités CRS, CI ou BRAV-M, unités dans lesquelles le MO est le cœur de métier.

# DÉCOUVREZ OMNIALE

GARANTIES SANTÉ ÉLIGIBLES  
15€/mois  
À LA PARTICIPATION EMPLOYEUR

## L'offre complète

SANTÉ et/ou  
PRÉVOYANCE

+

Packs santé au choix



150€/AN

POUR VOS SEMELLES  
ORTHOPÉDIQUES



120€/AN

EN MÉDECINE DOUCE

Pour soulager les maux du quotidien



LA TÉLÉCONSULTATION  
MÉDICALE 24H/24 - 7J/7

PACK PRO / PACK FAMILLE  
PACK RENFORT

UNE MUTUELLE QUI VOUS COUVRE  
DE LA TÊTE AUX PIEDS

Demandez votre devis auprès de votre conseiller Intériale ou sur notre site web.

Pour connaître les conditions et les remboursements en détail,  
se reporter au Règlement Mutualiste de l'offre OMNIALE.  
Document publicitaire non contractuel. INTÉRIALE, Mutuelle du Livre II du code  
de la Mutualité - 32, rue Blanche - 75009 Paris - SIREN : 775 685 365

La confiance,  
notre force

## VIOLENCES CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE À QUAND L'ÉLECTROCHOC ???

Le 26 mai 2023

Avant-hier encore, à Vienne, un commandant de police a été violemment percuté par un chauffard lors d'un refus d'obtempérer.

Polytraumatisé, il a passé une nuit au bloc et il est encore trop tôt pour faire un diagnostic sur les séquelles qu'il pourrait garder.

**SI LES PENSÉES DE SYNERGIE-OFFICIERS VONT D'ABORD À CE COLLÈGUE ET À SES PROCHES, LE SENTIMENT PRÉDOMINANT EST CELUI D'UNE IMMENSE COLÈRE FACE À UNE VIOLENCE EXACÉRBEÉ QUI N'A PLUS AUCUNE LIMITE FACE AUX FORCES DE L'ORDRE, À L'AUTORITÉ LÉGITIME ET PLUS GLOBALEMENT AUX REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT POURTANT GARANTS DU BON FONCTIONNEMENT DE NOS INSTITUTIONS.**

Hier, c'est avec douleur et tristesse que SYNERGIE-OFFICIERS a participé à la cérémonie d'hommage suite au décès tragique de nos trois collègues Manon, Steven et Paul.

Ce moment de recueillement était nécessaire et indispensable pour nous permettre à tous de surmonter ce choc et ce drame, mais combien de cérémonies d'hommage, combien de morts faudra-t-il pour qu'enfin des décisions soient prises au plus haut niveau de l'Etat ?

SYNERGIE-OFFICIERS et ses partenaires ont saisi le Président de la République et ont été reçus par ses conseillers il y a peu, dénonçant très clairement un seuil critique de violences à l'encontre des forces de l'ordre, rappelant que les policiers ne rentrent pas dans la profession pour souffrir ou mourir mais pour protéger la population.

**IL EST PLUS QUE TEMPS QUE CET ENGRENAGE INFERNAL CESSE ET QUE TOUS LES MOYENS SOIENT MIS EN ŒUVRE CONTRE CETTE FRANGE DE LA POPULATION QUI S'AFFRANCHIT DE TOUTE RÈGLE POUR SEMER LE CHAOS OU PAR SIMPLE ENVIE DE « SE FAIRE DU FLIC ».**

Au delà de l'indéfectible soutien de notre ministre de tutelle, SYNERGIE-OFFICIERS attend toujours une réponse du Président de la République à ses exigences légitimes :

- une réponse pénale immédiate et des peines minimales pour tous les délinquants qui s'en prennent aux forces de l'ordre et plus généralement aux représentants de l'Etat,
- une réponse pénale rapide et réellement plus ferme pour tous les actes de délinquance,
- des moyens d'action renforcés pour lutter contre ceux qui s'en prennent aux institutions et qui veulent mettre à bas la démocratie et la République.

**L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DOIT PRIMER SUR LES INTÉRÊTS DES VOYOUS QUI N'ONT  
AUCUN ÉTAT D'ÂME POUR AGRESSER OU MÊME TUER!!**

**LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP !**

Le Bureau National

SYNERGIE  
OFFICIERS

SYNERGIE  
OFFICIERS

## PRIME OPJ : SYNERGIE-OFFICIERS DE NOUVEAU RECU PAR LA DRCPN



Le 31 mai 2023

Dispositif acté dans le cadre du Protocole de mars 2022, la prime OPJ s'inscrit dans une volonté ancrée pour notre organisation syndicale de fidéliser et valoriser les officiers œuvrant dans des services judiciaires, en grande souffrance, notamment en raison de la complexification de la procédure pénale.

La désaffection du judiciaire est prégnante ; bon nombre de postes d'investigation sont aujourd'hui délaissés.

SYNERGIE-OFFICIERS a défendu avec ardeur l'intérêt du corps en procédant à une analyse minutieuse des propositions des différentes directions d'emploi afin non seulement de préserver une certaine homogénéité dans les mêmes catégories de postes, mais aussi pour élargir ce dispositif au plus grand nombre d'Officiers légitimement éligibles.

La réunion dédiée du 17 mai dernier nous a permis de décliner, de nouveau, nos propositions :

- Conforter l'engagement politique d'une mise en place au 1er janvier 2023 ;
- Adapter la cartographie à la naissance de la nouvelle filière investigation dans le cadre de la réforme territoriale ;
- Prendre en compte la cartographie OPJ des commissaires pour que les postes tenus par les officiers et similaires à ceux qu'ils occupent, ne soient pas oubliés.

A ce jour, les travaux sont toujours en cours, notamment avec une prochaine validation sollicitée auprès du Guichet Unique de la DGAFP.

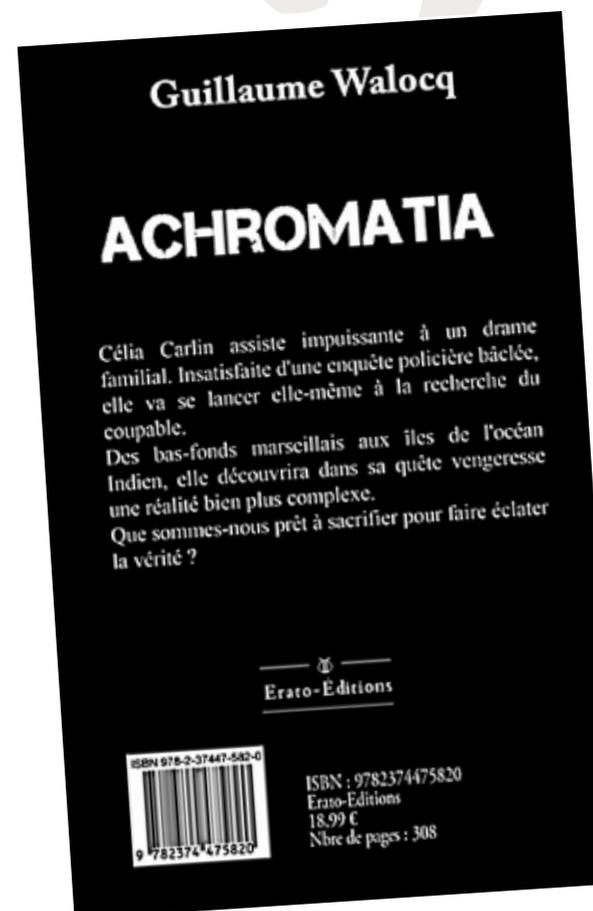
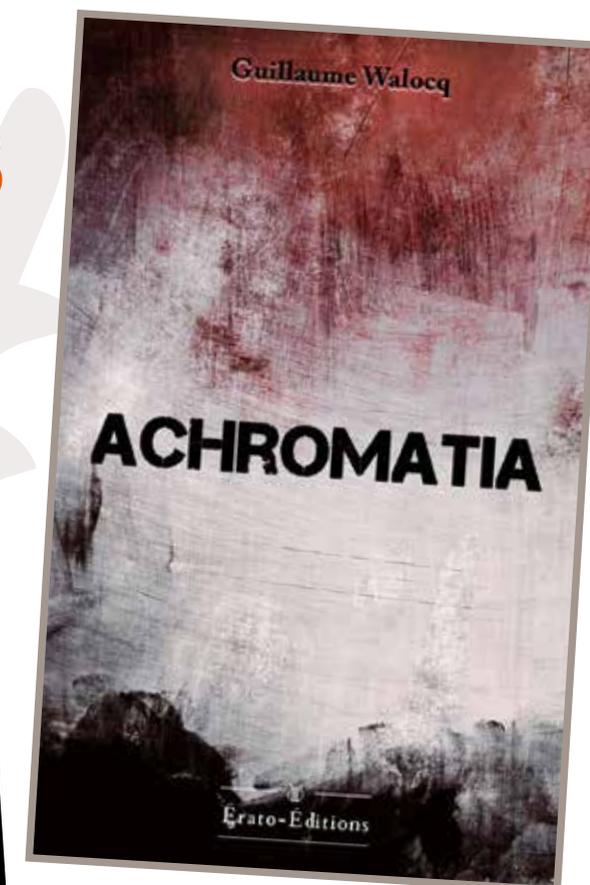
SYNERGIE-OFFICIERS veillera, poste par poste, à ce que l'ambition affichée au départ puisse se traduire avec efficacité.

### SYNERGIE-OFFICIERS, LE CHOIX DE L'AMBITION !

Le Bureau National

SYNERGIE  
OFFICIERS

# LU pour vous



### Guillaume WALOCQ – Commandant de Police à la BRP Marseille

Âgé de 42 ans, Guillaume Walocq est commandant de police de la 8e promo (2004). Affecté à Paris, au SARIJ 18 à la Goutte d'Or, pendant six ans, il rejoint Marseille en 2010, en Police judiciaire, à la BRB en tant qu'adjoint puis chef de groupe à partir de 2014.

*Achromatia, son premier roman, est un polar qui se déroule à Marseille.*

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES  
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT  
EN POSTE A PARIS ET EN ILE DE FRANCE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

| GRADE                                | ECHOLON   | INDICE MAJORES | DUREE ECHOLON | VALEUR DU POINT | TRAITEMENT INDICIAIRE | IR 3%  | TX ISSP | ISSP     | NBI    | IRP-OF BASE | COMPLEMENT RTT |
|--------------------------------------|-----------|----------------|---------------|-----------------|-----------------------|--------|---------|----------|--------|-------------|----------------|
| COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL | HEA 3     | 972            |               | 58,2004         | 4 714,23              | 147,25 | 23,5%   | 1 107,84 | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
|                                      | HEA2      | 925            | 1 an          | 58,2004         | 4 486,28              | 140,41 | 23,5%   | 1 054,28 | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
|                                      | HEA1      | 890            | 1 an          | 58,2004         | 4 316,53              | 135,32 | 23,5%   | 1 014,38 | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 4e        | 830            | 2 ans         | 58,2004         | 4 025,53              | 126,59 | 24%     | 946,00   | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 3e        | 821            | 2 ans         | 58,2004         | 3 981,88              | 125,28 | 23,5%   | 935,74   | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 2e        | 756            | 2 ans         | 58,2004         | 3 666,63              | 115,82 | 23,5%   | 861,66   | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 1er       | 725            | 2 ans         | 58,2004         | 3 516,27              | 111,31 | 23,5%   | 826,32   | 194,00 | 413,00      | 56,67          |
| COMMANDANT DIVISIONNAIRE             | HEA 3     | 972            |               | 58,2004         | 4 714,23              | 141,43 | 23,5%   | 1 107,84 |        | 600,00      | 56,67          |
|                                      | HEA2      | 925            | 1 an          | 58,2004         | 4 486,28              | 134,59 | 23,5%   | 1 054,28 |        | 600,00      | 56,67          |
|                                      | HEA1      | 890            | 1 an          | 58,2004         | 4 316,53              | 129,50 | 23,5%   | 1 014,38 |        | 600,00      | 56,67          |
|                                      | 4e        | 830            | 3 ans         | 58,2004         | 4 025,53              | 120,77 | 23,5%   | 946,00   |        | 600,00      | 56,67          |
|                                      | 3e        | 821            | 3 ans         | 58,2004         | 3 981,88              | 119,46 | 23,5%   | 935,74   |        | 600,00      | 56,67          |
|                                      | 2e        | 756            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 666,63              | 110,00 | 23,5%   | 861,66   |        | 600,00      | 56,67          |
|                                      | 1er       | 725            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 516,27              | 105,49 | 23,5%   | 826,32   |        | 600,00      | 56,67          |
| COMMANDANT DE POLICE                 | 7e        | 821            |               | 58,2004         | 3 981,88              | 119,46 | 23,5%   | 935,74   |        | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 6e        | 806            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 909,13              | 117,27 | 23,5%   | 918,64   |        | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 5e        | 756            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 666,63              | 110,00 | 23,5%   | 861,66   |        | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 4e        | 716            | 2 ans         | 58,2004         | 3 472,62              | 104,18 | 23,5%   | 816,07   |        | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 3e        | 680            | 2 ans         | 58,2004         | 3 298,02              | 98,94  | 23,5%   | 775,04   |        | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 2e        | 645            | 2 ans         | 58,2004         | 3 128,27              | 93,85  | 23,5%   | 735,14   |        | 413,00      | 56,67          |
|                                      | 1er       | 612            | 2 ans         | 58,2004         | 2 968,22              | 89,05  | 23,5%   | 697,53   |        | 413,00      | 56,67          |
| CAPITAINE DE POLICE                  | E.E.      | 702            |               | 58,2004         | 3 404,72              | 102,14 | 27,5%   | 936,30   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 10e       | 673            | 3 ans         | 58,2004         | 3 264,07              | 97,92  | 27,5%   | 897,62   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 9e        | 638            | 3 ans         | 58,2004         | 3 094,32              | 92,83  | 27,5%   | 850,94   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 8e        | 605            | 2,5 ans       | 58,2004         | 2 934,27              | 88,03  | 27,5%   | 806,92   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 7e        | 575            | 2,5 ans       | 58,2004         | 2 788,77              | 83,66  | 27,5%   | 766,91   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 6e        | 545            | 2 ans         | 58,2004         | 2 643,27              | 79,30  | 27,5%   | 726,90   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 5e        | 513            | 2 ans         | 58,2004         | 2 488,07              | 74,64  | 27,5%   | 684,22   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 4e        | 480            | 2 ans         | 58,2004         | 2 328,02              | 69,84  | 28,5%   | 663,48   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 3e        | 450            | 2 ans         | 58,2004         | 2 182,52              | 65,48  | 28,5%   | 622,02   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 2e        | 430            | 1,5 ans       | 58,2004         | 2 085,51              | 62,57  | 28,5%   | 594,37   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | 1er       | 410            | 1,5 ans       | 58,2004         | 1 988,51              | 59,66  | 28,5%   | 566,73   |        | 378,00      | 56,67          |
|                                      | stagiaire | 353            | 1 an          | 58,2004         | 1 712,06              | 17,12  | 28,5%   | 487,94   |        | 143,00      | 56,67          |
|                                      | élève     | 353            | 6 mois        | 58,2004         | 1 712,06              | 17,12  | 13,0%   | 222,57   |        |             |                |

| IND POSTE DIFFICILE | IND SUJ EXCEPT | COMPENSATION CSG MINIMA | Transfert prime-point | PENSION CIVILE | PENSION CIVILE ISSP | PENSION CIVILE NBI | RDS   | CSG    | RAFP  | TRAITEMENT NET MENSUEL |
|---------------------|----------------|-------------------------|-----------------------|----------------|---------------------|--------------------|-------|--------|-------|------------------------|
| 14,11               | 85,75          | 56,29                   | -32,42                | 523,28         | 250,79              | 21,53              | 33,19 | 610,74 | 46,73 | 5 270,46               |
| 14,11               | 85,75          | 53,86                   | -32,42                | 497,98         | 238,67              | 21,53              | 31,76 | 584,46 | 44,86 | 5 046,68               |
| 14,11               | 85,75          | 52,06                   | -32,42                | 479,13         | 229,78              | 21,53              | 30,70 | 564,88 | 43,17 | 4 880,21               |
| 14,11               | 85,75          | 48,97                   | -32,42                | 446,83         | 214,35              | 21,53              | 28,88 | 531,33 | 40,26 | 4 595,02               |
| 14,11               | 85,75          | 48,50                   | -32,42                | 441,99         | 212,10              | 21,53              | 28,60 | 526,30 | 39,82 | 4 552,18               |
| 14,11               | 85,75          | 45,15                   | -32,42                | 407,00         | 195,49              | 21,53              | 26,63 | 489,95 | 36,67 | 4 243,11               |
| 14,11               | 85,75          | 43,56                   | -32,42                | 390,31         | 187,02              | 21,53              | 25,69 | 472,61 | 35,16 | 4 096,26               |
| 14,11               | 85,75          | 56,18                   | -32,42                | 523,28         | 250,79              | -                  | 33,13 | 609,57 | 46,09 | 5 280,95               |
| 14,11               | 85,75          | 53,76                   | -32,42                | 497,98         | 238,67              | -                  | 31,70 | 583,29 | 44,86 | 5 056,51               |
| 14,11               | 85,75          | 51,95                   | -32,42                | 479,13         | 229,78              | -                  | 30,64 | 563,72 | 43,17 | 4 890,05               |
| 14,11               | 85,75          | 48,86                   | -32,42                | 446,83         | 214,35              |                    | 28,81 | 530,16 | 40,26 | 4 604,86               |
| 14,11               | 85,75          | 48,40                   | -32,42                | 441,99         | 212,10              |                    | 28,54 | 525,13 | 39,82 | 4 562,02               |
| 14,11               | 85,75          | 45,05                   | -32,42                | 407,00         | 195,49              |                    | 26,56 | 488,78 | 36,67 | 4 252,95               |
| 14,11               | 85,75          | 43,45                   | -32,42                | 390,31         | 187,02              |                    | 25,62 | 471,44 | 35,16 | 4 106,10               |
| 14,11               | 85,75          | 46,82                   | -32,42                | 441,99         | 212,10              |                    | 27,61 | 508,08 | 35,17 | 4 396,06               |
| 14,11               | 85,75          | 46,05                   | -32,42                | 433,91         | 207,92              |                    | 27,16 | 499,70 | 35,02 | 4 324,51               |
| 14,11               | 85,75          | 43,47                   | -32,42                | 407,00         | 195,49              |                    | 25,64 | 471,73 | 34,53 | 4 084,49               |
| 14,11               | 85,75          | 41,41                   | -32,42                | 385,46         | 184,77              |                    | 24,42 | 449,36 | 34,14 | 3 893,25               |
| 14,11               | 85,75          | 39,56                   | -32,42                | 366,08         | 175,77              |                    | 23,33 | 429,23 | 32,98 | 3 721,29               |
| 14,11               | 85,75          | 37,75                   | -32,42                | 347,24         | 166,87              |                    | 22,26 | 409,66 | 31,28 | 3 554,82               |
| 14,11               | 85,75          | 36,05                   | -32,42                | 329,47         | 158,19              |                    | 21,26 | 391,21 | 29,68 | 3 398,16               |
| 14,11               | 85,75          | 41,54                   | -32,42                | 377,92         | 199,40              |                    | 24,50 | 450,76 | 32,29 | 3 901,95               |
| 14,11               | 85,75          | 40,00                   | -32,42                | 362,31         | 191,14              |                    | 23,59 | 434,03 | 32,00 | 3 758,66               |
| 14,11               | 85,75          | 38,14                   | -32,42                | 343,47         | 180,96              |                    | 22,49 | 413,84 | 30,94 | 3 586,64               |
| 14,11               | 85,75          | 36,38                   | -32,42                | 325,70         | 171,63              |                    | 21,46 | 394,80 | 29,34 | 3 424,79               |
| 30,35               | 85,75          | 34,93                   | -32,42                | 309,55         | 163,27              |                    | 20,60 | 378,97 | 27,89 | 3 292,34               |
| 30,35               | 85,75          | 33,33                   | -32,42                | 293,40         | 154,91              |                    | 19,66 | 361,66 | 26,43 | 3 145,08               |
| 30,35               | 85,75          | 31,63                   | -32,42                | 276,18         | 145,69              |                    | 18,65 | 343,20 | 24,88 | 2 988,30               |
| 30,35               | 85,75          | 30,07                   | -32,42                | 258,41         | 136,36              |                    | 17,73 | 326,29 | 23,28 | 2 847,69               |
| 30,35               | 85,75          | 28,46                   | -32,42                | 242,26         | 128,00              |                    | 16,79 | 308,85 | 21,83 | 2 699,10               |
| 30,35               | 85,75          | 27,39                   | -32,42                | 231,49         | 122,00              |                    | 16,15 | 297,22 | 20,86 | 2 600,47               |
| 30,35               | 85,75          | 26,32                   | -32,42                | 220,73         | 116,64              |                    | 15,52 | 285,59 | 19,89 | 2 501,20               |
| 30,35               | 85,75          | 21,28                   |                       | 190,04         | 100,24              |                    | 12,55 | 230,87 | 17,12 | 2 003,35               |
|                     |                | 16,40                   |                       | 190,04         | 67,34               |                    | 9,67  | 177,90 | 1,68  | 1 521,52               |

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES  
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT  
EN POSTE EN PROVINCE (IR = 0%) AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

| GRADE                                | ECHELON | INDICE MAJORES | DUREE ECHELON | VALEUR DU POINT | TRAITEMENT INDICIAIRE | TX ISSP | ISSP     | NBI    |
|--------------------------------------|---------|----------------|---------------|-----------------|-----------------------|---------|----------|--------|
| COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL | HEA 3   | 972            |               | 58,2004         | 4 714,23              | 23,5%   | 1 107,84 | 194,00 |
|                                      | HEA2    | 925            | 1 an          | 58,2004         | 4 486,28              | 23,5%   | 1 054,28 | 194,00 |
|                                      | HEA1    | 890            | 1 an          | 58,2004         | 4 316,53              | 23,5%   | 1 014,38 | 194,00 |
|                                      | 4e      | 830            | 2 ans         | 58,2004         | 4 025,53              | 24%     | 946,00   | 194,00 |
|                                      | 3e      | 821            | 2 ans         | 58,2004         | 3 981,88              | 23,5%   | 935,74   | 194,00 |
|                                      | 2e      | 756            | 2 ans         | 58,2004         | 3 666,63              | 23,5%   | 861,66   | 194,00 |
|                                      | 1er     | 725            | 2 ans         | 58,2004         | 3 516,27              | 23,5%   | 826,32   | 187,44 |
| COMMANDANT DIVISIONNAIRE             | HEA 3   | 972            |               | 58,2004         | 4 714,23              | 23,5%   | 1 107,84 |        |
|                                      | HEA2    | 925            | 1 an          | 58,2004         | 4 486,28              | 23,5%   | 1 054,28 |        |
|                                      | HEA1    | 890            | 1 an          | 58,2004         | 4 316,53              | 23,5%   | 1 014,38 |        |
|                                      | 4e      | 830            | 3 ans         | 58,2004         | 4 025,53              | 23,5%   | 946,00   |        |
|                                      | 3e      | 821            | 3 ans         | 58,2004         | 3 981,88              | 23,5%   | 935,74   |        |
|                                      | 2e      | 756            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 666,63              | 23,5%   | 861,66   |        |
|                                      | 1er     | 725            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 516,27              | 23,5%   | 826,32   |        |
| COMMANDANT DE POLICE                 | 7e      | 821            |               | 58,2004         | 3 981,88              | 23,5%   | 935,74   |        |
|                                      | 6e      | 806            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 909,13              | 23,5%   | 918,64   |        |
|                                      | 5e      | 756            | 2,5 ans       | 58,2004         | 3 666,63              | 23,5%   | 861,66   |        |
|                                      | 4e      | 716            | 2 ans         | 58,2004         | 3 472,62              | 23,5%   | 816,07   |        |
|                                      | 3e      | 680            | 2 ans         | 58,2004         | 3 298,02              | 23,5%   | 775,04   |        |
|                                      | 2e      | 645            | 2 ans         | 58,2004         | 3 128,27              | 23,5%   | 735,14   |        |
|                                      | 1er     | 612            | 2 ans         | 58,2004         | 2 968,22              | 23,5%   | 697,53   |        |
| CAPITAINE DE POLICE                  | E.E.    | 702            |               | 58,2004         | 3 404,72              | 27,5%   | 936,30   |        |
|                                      | 10e     | 673            | 3 ans         | 58,2004         | 3 264,07              | 27,5%   | 897,62   |        |
|                                      | 9e      | 638            | 3 ans         | 58,2004         | 3 094,32              | 27,5%   | 850,94   |        |
|                                      | 8e      | 605            | 2,5 ans       | 58,2004         | 2 934,27              | 27,5%   | 806,92   |        |
|                                      | 7e      | 575            | 2,5 ans       | 58,2004         | 2 788,77              | 27,5%   | 766,91   |        |
|                                      | 6e      | 545            | 2 ans         | 58,2004         | 2 643,27              | 27,5%   | 726,90   |        |
|                                      | 5e      | 513            | 2 ans         | 58,2004         | 2 488,07              | 27,5%   | 684,22   |        |
|                                      | 4e      | 480            | 2 ans         | 58,2004         | 2 328,02              | 28,5%   | 663,48   |        |
|                                      | 3e      | 450            | 2 ans         | 58,2004         | 2 182,52              | 28,5%   | 622,02   |        |
|                                      | 2e      | 430            | 1,5 ans       | 58,2004         | 2 085,51              | 28,5%   | 594,37   |        |
| 1er                                  | 410     | 1,5 ans        | 58,2004       | 1 988,51        | 28,5%                 | 566,73  |          |        |

| IRP-OF BASE | COMP RTT | COMPENSATION CSG MINIMA | Transfert prime-point | PENSION CIVILE | PENSION CIVILE ISSP | PENSION CIVILE NBI | RDS   | CSG    | RAFP  | TRAITEMENT NET MENSUEL |
|-------------|----------|-------------------------|-----------------------|----------------|---------------------|--------------------|-------|--------|-------|------------------------|
| 413,00      | 56,67    | 54,21                   | -32,42                | 523,28         | 250,79              | 21,53              | 31,97 | 588,22 | 34,27 | 5 057,48               |
| 413,00      | 56,67    | 51,84                   | -32,42                | 497,98         | 238,67              | 21,53              | 30,57 | 562,56 | 34,15 | 4 838,18               |
| 413,00      | 56,67    | 50,08                   | -32,42                | 479,13         | 229,78              | 21,53              | 29,54 | 543,45 | 34,07 | 4 674,75               |
| 413,00      | 56,67    | 47,06                   | -32,42                | 446,83         | 214,35              | 21,53              | 27,75 | 510,69 | 33,92 | 4 394,77               |
| 413,00      | 56,67    | 46,61                   | -32,42                | 441,99         | 212,10              | 21,53              | 27,49 | 505,78 | 33,89 | 4 352,71               |
| 413,00      | 56,67    | 43,34                   | -32,42                | 407,00         | 195,49              | 21,53              | 25,56 | 470,29 | 33,73 | 4 049,28               |
| 413,00      | 56,67    | 41,73                   | -32,42                | 390,31         | 187,02              | 20,81              | 24,61 | 452,76 | 33,32 | 3 900,19               |
| 600,00      | 56,67    | 54,15                   | -32,42                | 523,28         | 250,79              |                    | 31,93 | 587,58 | 33,92 | 5 072,98               |
| 600,00      | 56,67    | 51,79                   | -32,42                | 497,98         | 238,67              |                    | 30,54 | 561,92 | 33,80 | 4 853,68               |
| 600,00      | 56,67    | 50,03                   | -32,42                | 479,13         | 229,78              |                    | 29,50 | 542,81 | 33,71 | 4 690,25               |
| 600,00      | 56,67    | 47,01                   | -32,42                | 446,83         | 214,35              |                    | 27,72 | 510,05 | 33,56 | 4 410,27               |
| 600,00      | 56,67    | 46,55                   | -32,42                | 441,99         | 212,10              |                    | 27,45 | 505,14 | 33,54 | 4 368,21               |
| 600,00      | 56,67    | 43,28                   | -32,42                | 407,00         | 195,49              |                    | 25,52 | 469,65 | 33,38 | 4 064,78               |
| 600,00      | 56,67    | 41,72                   | -32,42                | 390,31         | 187,02              |                    | 24,60 | 452,72 | 33,30 | 3 920,62               |
| 413,00      | 56,67    | 44,98                   | -32,42                | 441,99         | 212,10              |                    | 26,53 | 488,09 | 24,11 | 4 207,03               |
| 413,00      | 56,67    | 44,23                   | -32,42                | 433,91         | 207,92              |                    | 26,08 | 479,90 | 24,07 | 4 137,36               |
| 413,00      | 56,67    | 41,71                   | -32,42                | 407,00         | 195,49              |                    | 24,60 | 452,60 | 23,95 | 3 903,61               |
| 413,00      | 56,67    | 39,70                   | -32,42                | 385,46         | 184,77              |                    | 23,41 | 430,77 | 23,85 | 3 717,39               |
| 413,00      | 56,67    | 37,89                   | -32,42                | 366,08         | 175,77              |                    | 22,34 | 411,11 | 23,76 | 3 549,14               |
| 413,00      | 56,67    | 36,13                   | -32,42                | 347,24         | 166,87              |                    | 21,30 | 392,00 | 23,67 | 3 385,71               |
| 413,00      | 56,67    | 34,47                   | -32,42                | 329,47         | 158,19              |                    | 20,33 | 373,99 | 23,59 | 3 231,91               |
| 378,00      | 56,67    | 39,84                   | -32,42                | 377,92         | 199,40              |                    | 23,50 | 432,35 | 22,10 | 3 727,85               |
| 378,00      | 56,67    | 38,34                   | -32,42                | 362,31         | 191,14              |                    | 22,61 | 416,00 | 22,03 | 3 588,19               |
| 378,00      | 56,67    | 36,52                   | -32,42                | 343,47         | 180,96              |                    | 21,54 | 396,27 | 21,94 | 3 419,85               |
| 378,00      | 56,67    | 34,81                   | -32,42                | 325,70         | 171,63              |                    | 20,53 | 377,67 | 21,85 | 3 260,86               |
| 378,00      | 56,67    | 33,25                   | -32,42                | 309,55         | 163,27              |                    | 19,61 | 360,76 | 21,77 | 3 116,21               |
| 378,00      | 56,67    | 31,69                   | -32,42                | 293,40         | 154,91              |                    | 18,69 | 343,85 | 21,70 | 2 971,56               |
| 378,00      | 56,67    | 30,03                   | -32,42                | 276,18         | 145,69              |                    | 17,71 | 325,82 | 21,61 | 2 817,56               |
| 378,00      | 56,67    | 28,51                   | -32,42                | 258,41         | 136,36              |                    | 16,81 | 309,34 | 21,54 | 2 679,80               |
| 378,00      | 56,67    | 26,94                   | -32,42                | 242,26         | 128,00              |                    | 15,89 | 292,30 | 21,46 | 2 533,82               |
| 378,00      | 56,67    | 25,89                   | -32,42                | 231,49         | 122,00              |                    | 15,27 | 280,93 | 20,86 | 2 437,48               |
| 378,00      | 56,67    | 24,84                   | -32,42                | 220,73         | 116,64              |                    | 14,65 | 269,57 | 19,89 | 2 340,86               |

# IMPORTANT

ADHEREZ EN LIGNE  
SUR NOTRE SITE  
INTERNET  
[WWW.SYNERGIE-OFFICIERS.COM](http://WWW.SYNERGIE-OFFICIERS.COM)



ET BENEFICIEZ  
DESORMAIS  
D'ALLIANCE AVANTAGES  
[WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR](http://WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR)

SYNERGIE-OFFICIERS  
03 boulevard du palais 75004 PARIS  
01-40-13-02-85  
[bureau.national@synergie-officiers.com](mailto:bureau.national@synergie-officiers.com)  
twitter : @PoliceSynergie